

**République Tunisienne**  
**Ministère du Développement, de l'Investissement**  
**et de la Coopération Internationale**

*Appel International à Manifestation d'Intérêt relatif à*

**« La promotion du Plan de Développement 2016-2020  
et l'assistance dans l'organisation d'une conférence  
internationale»**

***TERMES DE REFERENCES***

# ***TERMES DE REFERENCES***

## **1. CONTEXTE GENERAL :**

Après l'achèvement avec succès de la phase de transition politique, et dans le but de relancer l'économie nationale, le Gouvernement tunisien a travaillé avec tous les partenaires sociaux et économiques, aux niveaux régional et national, à l'élaboration d'un nouveau plan de développement (2016-2020). Afin de faciliter la mise en œuvre de ce plan, le gouvernement envisage de le promouvoir auprès des différents partenaires de la Tunisie, et d'organiser en 2016, une conférence d'envergure internationale.

A cet effet, le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale lance le présent appel à manifestation d'intérêt en vue d'arrêter une liste restreinte de soumissionnaires qui seront appelés, ultérieurement, à présenter des offres techniques et financières pour la réalisation de la mission objet de l'avis d'appel international à manifestation d'intérêt.

Les services demandés dans le cadre de cette mission concernent notamment ce qui suit :

- a. La promotion internationale de la vision et de la stratégie de développement de la Tunisie, telles que définies dans le plan de développement 2016-2020.
- b. La promotion des projets structurants identifiés dans le cadre du plan de développement 2016-2020 auprès des investisseurs et des partenaires notamment via l'organisation de Roadshows internationaux en guise de préparation à la conférence .
- c. La préparation, la promotion et l'organisation de la conférence internationale à travers notamment l'identification des différentes parties prenantes, leurs rôles ainsi que les différents livrables demandés.
- d. Le suivi des engagements annoncés ou pris lors de la conférence.

## **2. CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Cet appel international à manifestation d'intérêt s'adresse aux groupements solidaires d'une banque d'affaires (chef de file) et de sociétés dûment qualifiées et expérimentées dans les domaines de communication et marketing pays et d'organisation de conférences d'envergure internationale, habilitées à s'engager, et présentant les garanties nécessaires à la bonne réalisation de cette mission.

La personne désignée chef de file est habilitée à engager le groupement.

Le chef de file (la banque d'affaires) doit justifier d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans.

Chaque membre du groupement doit avoir réalisé durant les 10 dernières années aux moins :

- Pour la banque d'affaires : 3 missions spécifiques en matière de promotion de plans de développement, ou de stratégies sectorielles et ou de projets structurants.
- Pour le(s) autre(s) membres du groupement: 3 missions spécifiques en matière de communication et marketing pays ou d'organisation de conférences internationales.

Le soumissionnaire est encouragé à associer des entreprises et/ou experts tunisiens.

### **3. NATURE DU MARCHE :**

Le marché objet de cette manifestation d'intérêt est considéré comme un marché d'étude au sens du Décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014, portant réglementation des marchés publics.

### **4. PROCEDURES DE PRESELECTION ET ETAPES SUBSEQUENTES :**

En première étape : le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale lance un avis international à manifestation d'intérêt afin d'établir une liste restreinte de soumissionnaires, et ce selon la méthodologie d'évaluation décrite ci-dessous.

En deuxième étape : seuls les soumissionnaires retenus dans la liste restreinte seront invités, par le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, à présenter des offres techniques et financières conformément au cahier de charges.

### **5. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les candidats seront liés par leurs offres pendant une période de 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres de manifestation d'intérêt.

### **6. CONSTITUTION DE L'OFFRE**

- **Documents administratifs :**
  - Une lettre de manifestation d'intérêt signée par la banque d'affaires, chef de file du groupement, au nom de monsieur le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale,
  - Acte de groupement solidaire signé par les soumissionnaires précisant le chef de file.
  - Une fiche de renseignements généraux du soumissionnaire.

- **Documents techniques :**

- Une note ou un exposé sommaire (2 à 3 pages au maximum) décrivant notamment l'approche à adopter pour la réalisation de l'objet de la mission et les principales actions à réaliser par le groupement.
- Les justificatifs des références de la banque d'affaires durant les dix dernières années en matière de promotion de plans de développement ou de stratégies sectorielles ou de projets structurants.
- Les justificatifs des références de(s) autre(s) membre(s) du groupement durant les dix dernières années en matière de communication et marketing pays ou d'organisation des conférences internationales.

**NB :** Les données relatives aux références du soumissionnaire doivent être synthétisées dans le modèle de document annexé aux présents « Termes de Références ».

## **7. LANGUE :**

Les offres de manifestation d'intérêt ainsi que toute correspondance entre le soumissionnaire et le Ministère doivent être rédigées en langue française

## **8. METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OFFRES :**

Les Offres reçues seront évaluées sur un **total de 100 points** sur la base des critères suivants :

- **Expérience générale du chef de file (20 points) :** 1 point par année d'expérience au-delà de 10 ans avec un plafond de 20 points.
- **Références spécifiques de la banque d'affaires, chef de file,** en matière de promotion des plans de développement ou de stratégies sectorielles ou de projets structurants réalisés durant les 10 dernières années ( 2006-2015) (50 points) : **5 points par référence avec un plafond de 50 points.**
- **Références des autres membres du groupement** en matière de communication et marketing pays ou d'organisation de conférences internationales (plus de 1000 participants, avec la présence de Chefs d'Etat, Ministres, Présidents d'institutions internationales, PDG de grandes entreprises, Promoteurs et Investisseurs d'envergure internationale...) réalisés durant les 10 dernières années ( 2006-2015) (30 points) : **3 points par référence avec un plafond de 30 points.**

Après notation et classement des candidats, seuls les 6 premiers soumissionnaires seront retenus pour la 2<sup>ème</sup> phase.

En cas d'égalité il sera tenu compte de la note des candidats selon l'ordre de priorité suivant :

- Participation d'entreprises ou d'experts tunisiens
- Références spécifiques en matière de promotion de plans de développement, ou de stratégies sectoriels ou projets structurants.
- Références spécifiques en matière de communication et marketing pays ou d'organisation de conférences d'envergure internationale.

## **9. MODALITES DE PRESENTATION, ENVOI (OU DEPOT) DES OFFRES ET DATE LIMITE DE RECEPTION :**

Les dossiers de candidature au présent appel international à manifestation d'intérêt doivent parvenir au Ministère du développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale en trois exemplaires (un original et 2 copies) sous pli fermé par voie postale recommandé ou par rapide poste ou remis directement, au bureau d'ordre central du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.

L'enveloppe externe doit porter les mentions suivantes :

*« Ne pas ouvrir – Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale »*  
*98 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis-Belvédère, Tunisie.*  
*Appel international à manifestation d'intérêt relatif à*  
*« La promotion du Plan de développement 2016-2020 et l'assistance dans l'organisation d'une conférence internationale »*

La date limite de réception des offres est fixée pour le lundi 1<sup>er</sup> février 2016 à 17h00(heure de Tunis). Le cachet du bureau d'ordre central Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale faisant foi.

Toute proposition parvenue après le délai sus-indiqué sera rejetée et retournée au soumissionnaire.

**Appel International à Manifestation d'Intérêt pour  
« La promotion du Plan de Développement 2016-2020 et l'assistance  
dans l'organisation d'une conférence internationale»**

**Fiche de références**

<b>Objet de la mission:</b>	<b>Pays:</b>
<b>Nom du client:</b>	<b>Secteur:</b>
<b>Date début:</b>  <b>Date Fin:</b>	<b>Nom du partenaire éventuel:</b>
<b>Descriptif du projet:</b>	